Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/En-direct-de-New-York-point-d-etape-sur-les



**26 juin 2017**

# En direct de New York : point d'étape sur les négociations en cours pour un traité d'interdiction des armes nucléaires

**Depuis le 15 juin et jusqu'au 7 juillet, la 2e et dernière session de la Conférence d'interdiction des armes nucléaires est ouverte. Comme pour la 1e session (27-31 mars) à laquelle j'avais pu assister, aucun des Etats nucléaires n'y est représenté, ni les Etats qu'ils influencent. Cela se passe donc entre Etats dépourvus d'armes nucléaires (132 en mars) en principe tous acquis à leur interdiction. Cela facilite évidemment les choses, contrairement aux réunions du TNP où les EDAN plombent l'atmosphère et manient la langue de bois. L'ambiance ici, très constructive en mars (grâce aussi au travail et à l'action dynamique de la présidente costaricaine, de son équipe et de ses vice-présidents), l'est encore cette fois-ci.**

Au cours de la semaine écoulée, les délégations gouvernementales ont examiné l'intégralité du « brouillon » de traité (draft treaty) proposé par la présidente – en fait rebaptisé « convention », sans qu'on sache trop pourquoi (sans doute par référence aux conventions de Genève et de Paris sur les armes biologiques et chimiques…). Des amendements ont été proposés et discutés, mais aucun vote n'a eu lieu – on recherche le consensus. Et comme « la société civile » (les ONG) qui assiste aux et plénières et prend de temps à autre la parole, a été écartée des débats de vendredi, tenus à huis clos, on ignore encore sur quoi les délégations officielles se sont entendues.

La nouvelle version du « draft », amendée et encore amendable en principe la semaine prochaine, devrait nous être distribuée mardi (lundi étant férié et réservé à des réunions parallèles).

Vous trouverez sur le site du réseau « Sortir du nucléaire » dans la rubrique : « En direct de New York » (https://sortirdunucleaire.org/En-direct-de-New-York-Conference-de-l-ONU-pour-un), le détail des échanges, d'après le résumé que Dominique et Patrice, pour Abolition des Armes nucléaires-Maison de vigilance ont fait des Editos quotidiens de « Reaching Critical Will » (RCW, la branche spécialisée de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, également chargée d'organiser les interventions des ONG).

Parallèlement, des réunions ou conférences-débats (« side events ») ont lieu sur des questions diverses. Par exemple : « Comment l'Ecosse peut désarmer le Royaume-Uni », ou « Menace et dissuasion », ou encore « Les femmes et les armes nucléaires », et bien d'autres sujets.

Si l'on peut espérer que l'effort des diplomates soit couronné de succès d'ici au 7 juillet, un point me semble particulièrement préoccupant : rien n'est prévu pour permettre aux Etats nucléaires de rejoindre le traité, excepté leur adhésion individuelle, qui reviendrait pour chacun d'eux à un désarmement unilatéral. Chose dont aucun d'eux ne veut, en tout cas à ce jour. Ce qui renvoie l'élimination des armes nucléaires aux calendes grecques. On « stigmatisera » les armes nucléaires, on les interdira, très bien. Mais qu'est-ce qui nous assure que les Etats nucléaires se soumettront à cette interdiction qu'ils n'auront pas signée, eux qui ont bafoué depuis près de cinquante ans l'obligation de négocier leur élimination, édictée par un traité qu'ils ont signé ? Quand on connaît la puissance des lobbies militaro-industriels et nucléaires dans les Etats du même nom, on peut être assuré qu'ils sauront longtemps encore surfer sur la peur et sur le mythe de la dissuasion nucléaire

(Cf. Robert Green) pour… dissuader la population des pays concernés d'exiger que leur propre pays renonce, seul et sans aucune contrepartie envisageable, à « leur » dissuasion. Le désarmement multilatéral ne sera jamais l'addition de désarmements unilatéraux. Il doit être organisé, donc prévu et encouragé comme tel.

D'où la proposition que j'ai faite et que vous pouvez télécharger ici. J'ai réussi à y intéresser plusieurs délégations diplomatiques, mais une intervention en plénière serait nécessaire et j'attends pour le moment d'y être autorisé par les responsables de la « société civile » qui attribuent la parole en son nom. J'espère obtenir quelques soutiens en ce sens, car l'enjeu est plutôt grave.

**Jean-Marie Matagne**